

Pour la libre-évolution des forêts alluviales du val d'Allier

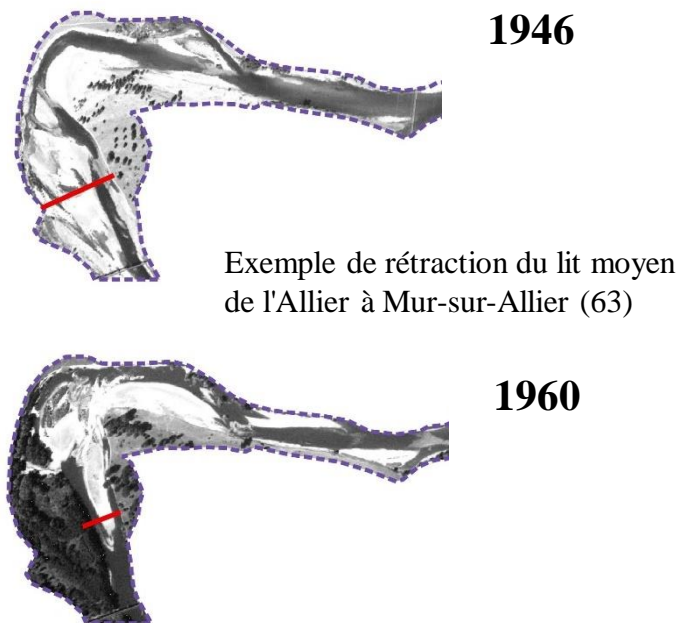


Conservatoire Botanique National



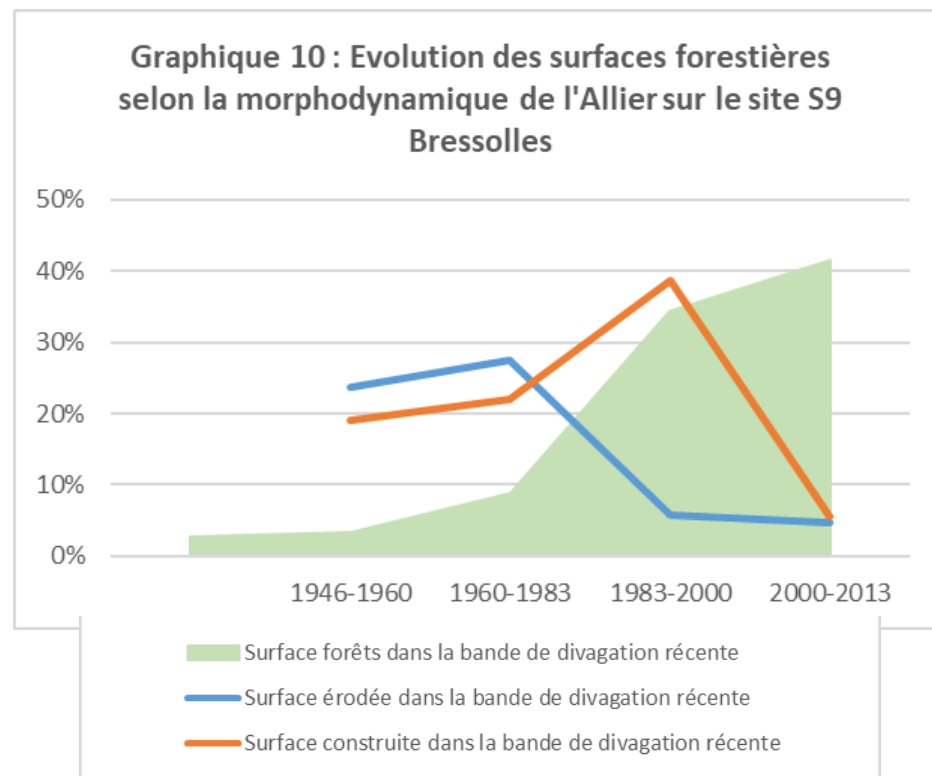
Une dynamique des forêts alluviales favorisée par l'évolution hydromorphologique de l'Allier

- Entre 1946 et 2013, des forêts alluviales en progression de 13 % au sein du lit majeur, mais progression localisée surtout sur la bande de divagation récente (+ 32 %)
- Progression liée à la rétraction de la bande active, de - 41 à 47 % sur 67 ans suivant les sites étudiés, rétraction qui se poursuit avec de l'ordre de -1 %/an depuis 2000



Des nuances :

- Quel état de référence ? val d'Allier couvert par les forêts durant l'Antiquité (d'après EJARQUE A.)
- Rôle de l'abandon du pâturage dans la progression de ces forêts alluviales ?
- Quelle capacité de résilience de l'hydrosystème en cas d'augmentation des processus hydromorphologiques ?



L'épuration de l'eau, un service de forte valeur économique

Evaluation de la capacité théorique de rétention d'azote des 5600 ha de forêts alluviales du val d'Allier à une économie annuelle de traitement de l'ordre de 44 à 66 millions d'€ (d'après Bommelaer & Devaux, CGDD, 2011)



Des zones efficaces d'expansion et de ralentissement des crues en lit majeur

Une forte valeur patrimoniale

Valeur de non-usage, regroupant la valeur d'existence (biodiversité) et la valeur de legs



Un rôle paysager et récréatif contrasté

- Perception négative de la fermeture du paysage autour la rivière
- Perception négative de la "nature sauvage" des forêts alluviales

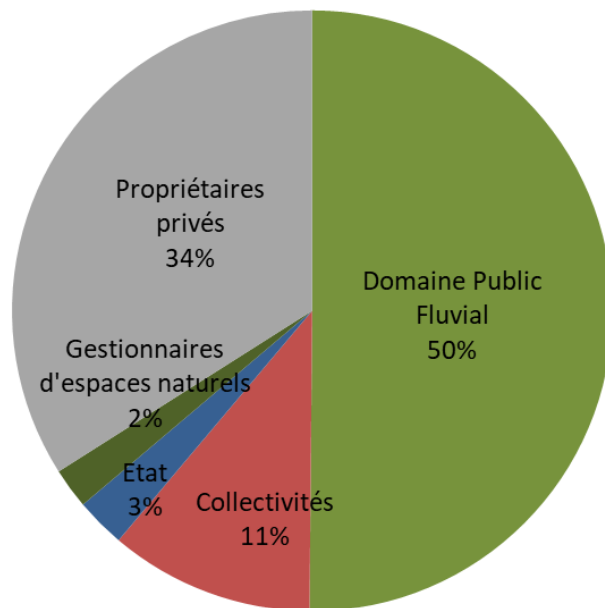
→ **Une image des forêts alluviales à revaloriser au travers de ses services écosystémiques**



Foncier et préservation des forêts alluviales du val d'Allier

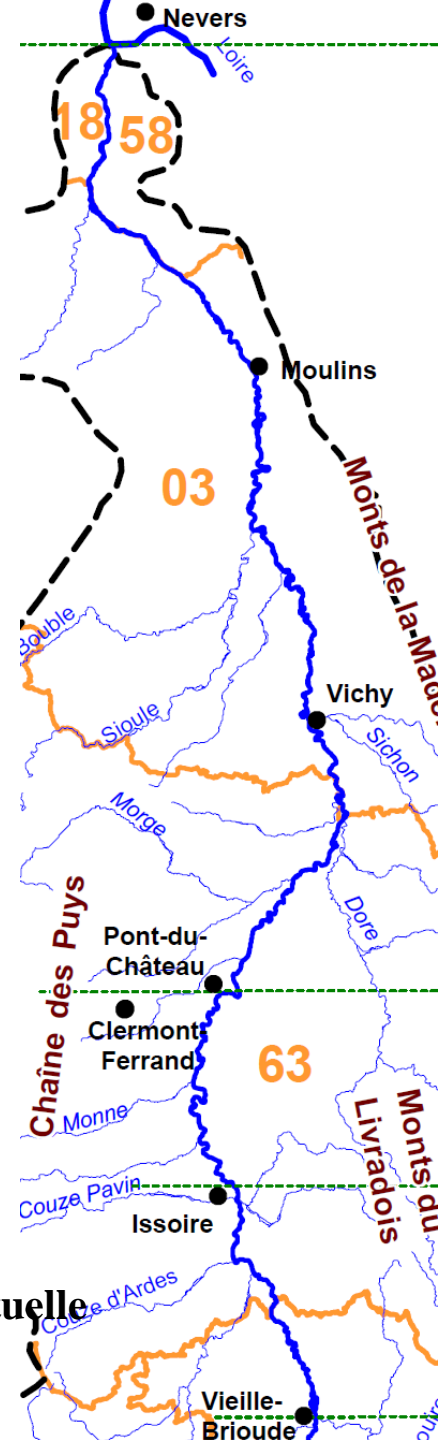
→ **5600 ha de forêts alluviales** (boisements tous confondus) sur le val d'Allier alluvial, dont **4900 ha sur le val d'Allier Auvergnat**

Foncier des forêts alluviales du val d'Allier Auvergnat



→ **66 % des forêts alluviales en propriété « publique »** et globalement aujourd'hui préservées mais souvent par non-gestion

→ **15 % des forêts alluviales (751 ha) en protection réglementaire ou contractuelle** (= objectif explicite de préservation des forêts) (RNN, sites CEN, ENS,...)



Propositions pour une stratégie de gestion des forêts alluviales du val d'Allier



✓ Stratégie globale sur les forêts alluviales du val d'Allier

1. **Agir sur la dynamique fluviale de l'Allier** et viser la restauration d'un équilibre dynamique de la rivière, **garant du maintien de forêts alluviales fonctionnelles**
2. **Privilégier la libre évolution** comme mode de gestion des forêts alluviales
3. Préserver et conforter **des massifs étendus et matures** de forêts alluviales, complétés par une trame de peuplements matures régulièrement répartis.

✓ Actions ponctuelles

4. **Accompagner les travaux de restauration sur le DPF** pour en faire des sites expérimentaux
5. Constituer des **modèles de gestion durable** des forêts du val d'Allier

✓ Connaissances des forêts alluviales du val d'Allier

6. Mettre en place un **suivi de l'état de conservation** des forêts alluviales du val d'Allier
7. **Améliorer les connaissances** sur 6 espèces animales, le groupe des Coléoptères saproxyliques, celui des Chiroptères, les Bryophytes corticoles et 3 espèces végétales (Orme lisse, Gagée jaune et Peuplier noir)
8. Développer les connaissances sur les **services environnementaux** des forêts alluviales du val d'Allier, notamment pour la ressource en eau et la gestion des inondations
9. Analyser le **fonctionnement de la trame forestière** dans le Val d'Allier, en lien avec les exigences d'espèces emblématiques de certains compartiments (vieux bois notamment) ou sensibles aux discontinuités

La libre-évolution comme mode de gestion des forêts alluviales

Privilégier la libre évolution comme mode de gestion des forêts alluviales

- Libre évolution = **choix délibéré** de gestion forestière, consistant à **laisser la dynamique forestière et les cycles écologiques s'exprimer**
- Des boisements fonctionnels de structures et d'âges variés présenteront **les meilleures capacités d'adaptation** aux changements climatiques, hydromorphologiques ou encore aux invasions biologiques et problèmes sanitaires
- Expression optimale de la biodiversité, forte biomasse générant un rôle épuratoire important sur la ressource en eau
- Interventions annexes possibles (gestion accès véhicules, mise en sécurité, EEE émergentes)
- Cibler notamment les peuplements assez matures et en bon état

- **Nécessité de communiquer sur la libre-évolution de ces forêts pour la faire comprendre et accepter**
- **Ne pas opposer** à des actions en faveur du maintien d'une trame de milieux ouverts, complémentaire sur le plan écologique et sociétal



Les forêts alluviales du val d'Allier préservées par les CEN

163 ha de boisements maîtrisés en libre-évolution (forêts alluviales, anciennes plantations, accrues forestières)

→ Forêts alluviales aujourd'hui non ciblées par la stratégie foncière du CEN Auvergne sur le val d'Allier, mais présentes sur les sites érodables

8 ha avec gestion forestière durable (→ modèle d'alternative à la coupe à blanc)

→ suspendue faute de viabilité économique

Problèmes potentiels de sécurité :

- gérer la fréquentation afin qu'elle reste limitée et ne pas la favoriser
- si fréquentation du site favorisée, mettre en sécurité les chemins et leurs abords

Veille écologique et suivi sanitaire du boisement en libre-évolution :

- Suivi en cours de mise en place : partenariat avec le CRPF (correspondant santé des forêts), utilisation d'un drone envisagée pour l'observation des houppiers
- Confirmation de la Chalarose du Frêne notamment sur les jeunes arbres

Communication sur libre-évolution à mettre en place (documents, signalétique, services environnementaux)



Forêt du Moulin en rive gauche, forêt des Vaures en rive droite à l'arrière-plan (sites CEN à Mur-sur-Allier, 63)

Accompagner les collectivités et privés dans la gestion de leurs forêts alluviales

- ✓ **Plan de gestion de la forêt de Chadieu adapté pour une appropriation par le Syndicat intercommunal**
Rédaction des actions pour guider la prise de décision sur la gestion
→ "Action 3 : comment sécuriser les visites ?"
→ "Action 4 : comment gérer les événements climatiques ?"
- ✓ **Plan de gestion de l'ENS Méandres de l'Allier (CD63)** → préserver 12 îlots de forêt alluviale mature avec formalisation et signalisation de la libre-évolution
- ✓ **Contrat Natura 2000 "bois sénescents"** envisagé avec propriétaire privé souhaitant exploiter sa forêt

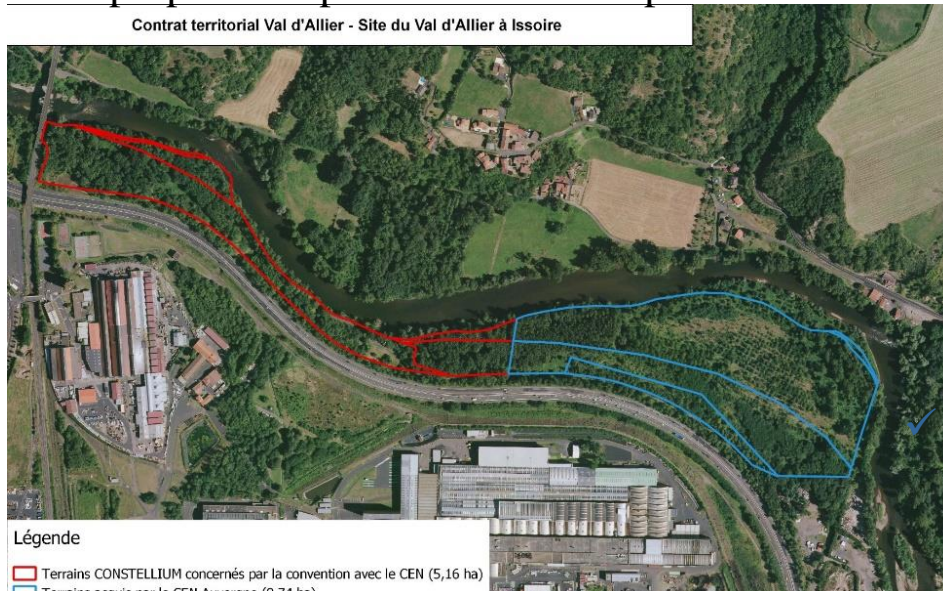


Forêt de Chadieu à Authezat, 63)



Ex. d'une forêt alluviale après gestion de la commune

Contrat territorial Val d'Allier - Site du Val d'Allier à Issoire



Partenariat avec Constellium pour la préservation des forêts alluviales → faire accepter le peu de travaux nécessaires pour gérer la forêt !